



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le jeudi 6 mai 2010 — N° 114**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 44.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration concernant M. Jean-Pierre Picard, fondateur du Salon Jeunes-PROJET.

---

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant M. Nicolas Demers.

---

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la Fête des mères.

---

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant M. Serge Tremblay, récipiendaire du prix Hommage bénévolat-Québec 2010.

---

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant le vent du changement qui souffle sur Saint-Ferdinand.

**6 mai 2010**

---

Mme Champagne (Champlain) fait une déclaration concernant M. Michel Douville, récipiendaire de l'Ordre du mérite coopératif et mutualiste québécois.

---

M. Drainville (Marie-Victorin) fait une déclaration concernant Mme Hélène Rumak.

---

M. Paquet (Laval-des-Rapides) fait une déclaration concernant la présence du Québec à la conférence biotechnologique : BIO Chicago 2010.

---

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration concernant le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'Association féminine Saint-Louis.

---

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration concernant la 50<sup>e</sup> Assemblée générale de la Commission canadienne pour l'UNESCO qui se tient à Québec, du 6 au 8 mai 2010.

---

À 9 h 56, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 08.

---

Moment de recueillement

6 mai 2010

---

### Présentation de projets de loi

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 221 Loi concernant la cession de la totalité des biens ou de l'entreprise de Promutuel Capital, société de fiducie inc.

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1255-20100506)

M. Drolet (Jean-Lesage) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 221, Loi concernant la cession de la totalité des biens ou de l'entreprise de Promutuel Capital, société de fiducie inc.

La motion est adoptée.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 221 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission des finances publiques et que le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

### Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, trois extraits de pétition concernant la mesure de resserrement supplémentaire aux programmes d'assurance stabilisation des revenus agricoles sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 7 362 agricultrices et agriculteurs du Québec, par M. Grondin (Beauce-Nord);  
(Dépôt n° 1256-20100506)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 7 362 agricultrices et agriculteurs du Québec, par M. Bachand (Arthabaska);  
(Dépôt n° 1257-20100506)

**6 mai 2010**

---

- le troisième, extrait d'une pétition signée par 7 363 agricultrices et agriculteurs du Québec, par Mme Bouillé (Iberville).  
(Dépôt n° 1258-20100506)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Charest, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, Mme Maltais (Taschereau) retire certains propos non parlementaires, à deux reprises.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière) dépose :

Copies de deux contrats de services abrégés, datés respectivement du 18 et du 25 mars 2008, entre le ministère de la Sécurité publique et le Bureau canadien d'investigations et d'ajustements, le premier concernant les « Services auxiliaires » et le deuxième les « Services auxiliaires ou professionnels »;  
(Dépôt n° 1259-20100506)

Copie d'un contrat de services entre la Société de l'assurance automobile du Québec et le Bureau canadien d'investigation et d'ajustements, concernant les « Services de sécurité et de gardiennage ».  
(Dépôt n° 1260-20100506)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Boulet, ministre des Transports, dépose :

Copie d'une lettre datée du 4 mai 2010, adressée à Mme Andrée Matteau, signée par M. Pierre Deslauriers, concernant la vérification des rapports financiers des exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2009 de l'instance du Parti libéral du Québec de la circonscription de Laviolette.  
(Dépôt n° 1261-20100506)

6 mai 2010

---

**Motions sans préavis**

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le droit des femmes à l'avortement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), conjointement avec Mme Roy (Lotbinière) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le droit des femmes à l'avortement; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Richard (Marguerite-D'Youville), M. Grondin (Beauce-Nord), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltrie), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la dignité des personnes assistées sociales qui a pour thème « Notre pauvreté nous combattons, notre dignité nous affirmons » en reconnaissant le droit à la dignité, à l'égalité, à la justice, à l'épanouissement et à la participation au développement social et économique du Québec à tout le monde.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec Mme Doyer (Matapédia), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 59<sup>e</sup> Semaine de la santé mentale qui se déroule cette année du 3 au 9 mai, sous le thème « La santé mentale : une question de soutien ».

**6 mai 2010**

---

QU'elle rappelle à tous l'importance d'entretenir un bon réseau social afin de maintenir un bon état de santé mentale.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), conjointement avec M. Hamad, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Kotto (Bourget), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite M. Daniel Gélinas, Mme Dominique Goulet, directrice de la programmation, et le Festival d'été de Québec, ainsi que leurs partenaires pour l'organisation de l'édition 2010, et qu'elle se joigne aux 60 000 personnes qui, à ce jour, en ont approuvé la programmation.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre de compléter à l'étude des crédits budgétaires du ministère des Transports;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de procéder à l'étude du volet « Protection de jeunesse » des crédits budgétaires du ministère de la Santé et des Services sociaux;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

**6 mai 2010**

---

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude du programme 4 des crédits budgétaires du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de compléter l'étude des crédits budgétaires du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 90, Loi concernant le parc national du Mont-Orford;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance;

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement :

- la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Justice; également afin de procéder à l'étude du programme 3 des crédits budgétaires du ministère Conseil exécutif.

---

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de décider si la commission veut se saisir d'une pétition.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 14 mai 2010, M. Bérubé (Matane) s'adressera à Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La situation économique et sociale de la Gaspésie ».

**6 mai 2010**

---

À 11 h 25, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 11 mai 2010, à 13 h 45.

*Le Président*

**YVON VALLIÈRES**